OBSERVATION D'AIGLES CRIARDS Aquila clanga EN BAIE DE SOMME

par Jérôme Mouton

CIRCONSTANCES DE L'OBSERVATION ET DETERMINATION

Le 30 novembre 1982 vers 15h45, nous découvrons deux grands Rapaces posés sur les sables de la baie de Somme à proximité de la pointe de Saint-Quentin. Nous pensons d'abord être en présence de Pygargues Haliaetus albicilla puisqu'un individu de cette espèce séjournait dans le secteur depuis un mois. Mais l'observation au télescope (x25) nous révéle au bout de quelques minutes qu'il s'agit d'une autre espèce : bec moins volumineux que celui du Pygargue, tête plus fine et cou moins épais, ces parties étant brun foncé, dos et couvertures alaires nettement plus pâles que le reste du plumage, deux bandes parallèles de taches ovales et blanchâtres sur les rémiges secondaires ainsi qu'à la limite de celles-ci et des couvertures alaires, queue assez courte, culottes des pattes fortement emplumées (voir croquis). Les oiseaux sont assez loin (200 mètres), le volume du corps est égal à 2 fois celui des Tadornes de Belon Tadorna tadorna qui sont posés non loin d'eux. Bien que nous n'ayons pas bougé, les deux oiseaux s'envolent et disparaissent dans les dunes. Au vol, il s'avère qu'il ne s'agit effectivement pas de Pygargues : taille inférieure, battements d'ailes plus souples et plus légers mais moins amples que chez le Pygargue ; au vol plané, les rémiges primaires sont tenues penchées vers le bas, le reste de l'aile étant horizontal ; la queue est rectangulaire et courte (nettement plus courte que la largeur de l'aile). Par déduction, nous pensons qu'il ne peut s'agir que d'Aigles criards Aquila clanga ou pomarins A. pomarina. Nous restons cependant très perplexes car aucune tache claire n'est visible sur le croupion alors que l'Aigle criard, aussi bien adulte qu'immature en possède généralement une ; de plus, le dos et les couvertures alaires très claires (beiges) forment un net contraste avec les rémiges et le reste du plumage très sombres alors que l'Aigle criard est entièrement brun foncé. Quelques instants plus tard, les deux oiseaux reviennent se poser sur la plage. Une Corneille mantelée Corvus corone cornix, parfois accompagnée d'une seconde, semble jouer à tirer du bec l'extrémité des rectrices et rémiges d'un Aigle, qui ne réagit pas, si ce n'est en remuant mollement les ailes. Nous remarquons d'ailleurs l'indifférence totale des Vanneaux huppés Vanellus vanellus posés à quelques mètres des Aigles. Alors que le soleil commence à baisser, un Aigle s'envole et tente de capturer un Goéland argenté Larus argentatus adulte ayant une aile brisée. Devant la réaction agressive du Goéland il abandonne mais le second Aigle arrive à son tour et capture très facilement le Goéland : il se pose lourdement sur lui, l'écrasant sous ses pattes par son poids. Il commence à le déplumer pendant un quart d'heure, puis il l'achéve et le dévore lentement. L'autre Aigle est maintenu à

distance et lorsqu'il s'approche, le tenant de la proie le repousse en ouvrant les ailes et en lançant un petit cri plaintif et aigu. Quentin SPRIET prend plusieurs photos avec un objectif malheureusement trop faible (x8). Pendant tout ce temps, nous détaillons les silhouettes à loisir mais pas les couleurs (manque de lumière); la scène se déroule à 150 mètres devant nous. A l'approche d'un tracteur de pêcheurs côtiers, les deux oiseaux s'envolent vers les dunes ; la nuit est presque tombée.

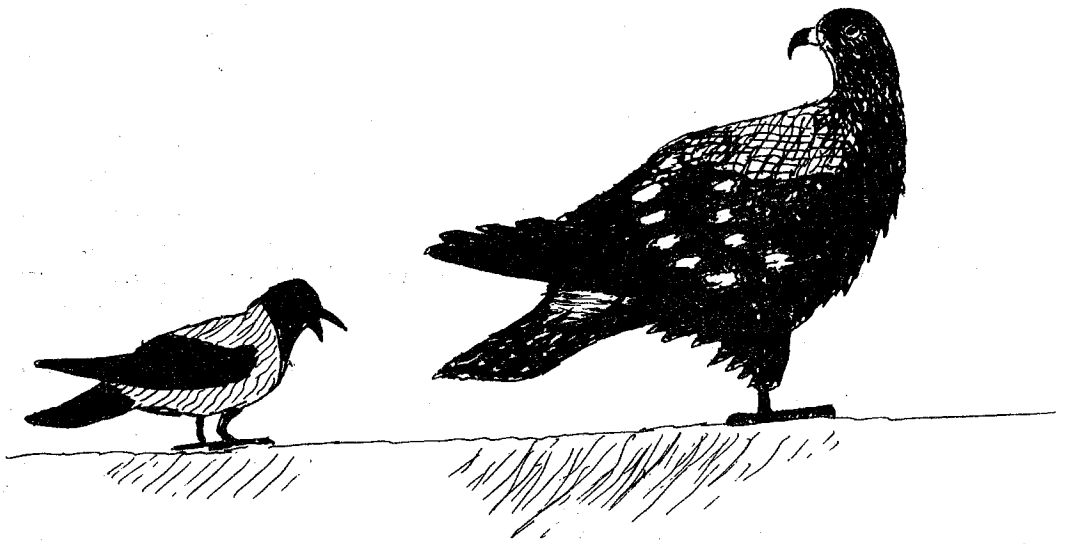
Le 1er décembre, dès les premières lueurs du jour, un Aigle apparait et s'éloigne vers un banc de sable au large ; le second Aigle arrive et se pose au même endroit que la veille, sans retourner à son Goéland. Vers 11h30, un des deux Aigles est observé au coeur des dunes du Marquenterre (juste au sud de Quend-Plage), poursuivi par plusieurs Corneilles mantelées ; l'envergure nous semble égale à 2 fois et demi celle de la Corneille. Sur fond sombre de pinède, la zone pâle du dos et des couvertures alaires apparait de façon frappante. A 12h20, les 2 Aigles sont à nouveau posés sur la plage, au même endroit que la veille, la mer étant haute, ils sont entourés de nombreux Limicoles et Laridés.

Le 2 décembre, vers 14h30, un Aigle est toujours posé au même endroit ; le second se trouvait peut-être dans les environs car nous ne sommes restés qu'une heure ce jour-là. L'oiseau finit par s'envoler, violemment harcelé par un Goéland marin Larus marinus adulte qui le poursuit jusqu'au dessus des dunes. Nous remarquons l'envergure : environ une fois et demi celle du Goéland marin.

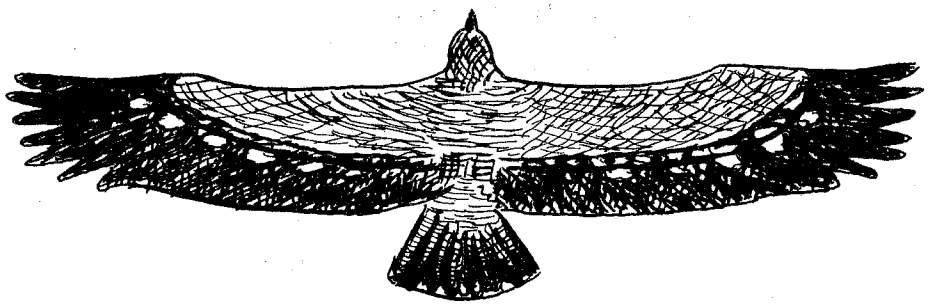
Après 4 heures d'observation au total, parfois dans de très bonnes conditions, la consultation du "Guide for identification of European Raptors" nous a permis une détermination certaine : il s'agit bien de 2 Aigles criards immatures en phase fulvescente Aquila clanga fulvescens (observateurs : Marc BOISSAY, Fabienne DECAIX, Jérôme MOUTON et Quentin SPRIET). Cette phase ne représente qu'un très faible pourcentage de la population totale de l'Aigle criard (PORTER et al. 1981). Pour les comparaisons avec les Corneilles mantelées et le Goéland marin, il s'agit d'estimations personnelles afin de donner un ordre de grandeur. L'envergure des Aigles paraissait sans doute plus grande en raison de la largeur de leurs ailes. Pour la détermination, l'article de L. HALLING SØRENSEN sur les Aigles nous a été fort utile. De plus, Marc BOISSAY avait observé 2 mois auparavant de nombreux Aigles en migration au détroit du Bosphore. Durant ces 3 jours d'observation en baie de Somme, les conditions météorologiques furent les suivantes : ensoleillé le 30 novembre, couvert et légérement brumeux les 1er et 2 décembre ; pendant les 3 jours : vent d'est à nord-est modéré, température de - 1° à + 3°.

STATUT REGIONAL DE L'AIGLE CRIARD

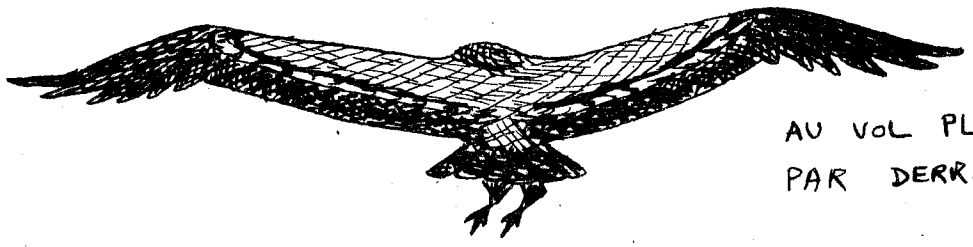
L'apparition de l'Aigle criard était sans doute un peu plus fréquente au XIXème Siècle que de nos jours sur les côtes de la Manche et de la mer du Nord. DEGLAND (1831) mentionne : "Le Petit Aigle est un des oiseaux les plus rares de notre contrée et même de France. Il ne passe ici qu'accidentellement, encore n'y voit-on



POSÉ SUR LA PLAGE AVEC CORNEILLE MANTELÉE (30 Nov 82)



AU VOL PAR DESSUS (1er Déc 82)



AU VOL PLANÉ
PAR DERRIERE





PATTE DU
PYGARGUE



PATTE DE
L'AIGLE CRIARD

DIFFÉRENCE DE FORME DES CULOTTES EMPLUMÉES

TMouton 83

que des jeunes. On en a tué cependant 5 ou 6 depuis quelques années, sur la côte maritime entre Abbeville et Calais. Une capture près de Lille en octobre 1814". De NORGUET (1865) signale trois captures : aux environs de Bergues (Nord), Montreuil (Pas-de-Calais) et Abbeville (Somme), et MARCOTTE (1860) : "paraît accidentellement en automne ou en hiver, dans les bois qui avoisinent nos côtes, mais ce sont toujours des jeunes ou des individus tachetés. M. de LAMOTTE en posséde un tué à Escarbotin " (sans doute la mention d'Abbeville reprise par de NORGUET). Enfin 1 adulte tué à Mardyck, près de Dunkerque, en 1883 figure dans la Collection Van KEMPEN. En Belgique, il y a 3 captures depuis 1900 (novembre 1907, juin 1920 et novembre 1943) selon la Comission pour l'Avifaune de Belgique (1967).

Plus récemment, il n'y a qu'une seule donnée : un individu probable le 22 juin 1979 à la Mare à Goriaux, Nord (S. LAPLACA, cité par J.C. TOMBAL, Le Héron 1980/1).

Rappelons que l'Aigle criard niche en Allemagne de l'Est, Pologne, Pays Baltes, sud de la Finlande et U.R.S.S. Il subsiste aussi quelques couples en Europe centrale jusqu'à la Hongrie. La majeure partie de ces oiseaux migre par le Bosphore et hiverne dans une zone comprise entre l'Inde et l'Egypte. Un très petit nombre d'individus migre par l'Europe occidentale (visible à Falsterbö) pour hiverner dans le sud de l'Espagne. C'est dans le cadre de cette migration qu'il faut replacer la présente observation. Enfin, des cas d'hivernage épisodiques sont connus en Vendée et en Camargue.

Les photographies réalisées en baie de Somme ont été envoyées à la Comission d'Homologation Nationale. Par la suite, nous avons appris que M. FOUQUET et P. YESOU avaient observés le 25 novembre au sud de la baie, un Aigle criard immature, et déterminaient aussi la phase fulvescente.

REFERENCES

Degland C. (1831) Tableau des oiseaux observés dans le Nord de la France.

De Norguet (1865) Catalogue des oiseaux du Nord de la France.

Devillers P., Vandeweghe J.P. et coll. (1967) Avifaune de Belgique - Comission pour l'Avifaune de Belgique I.R.S.N.B.

Halling Sørensen L. (1972) Identification des Rapaces en vol. Deuxième partie (Aigles) - Aves 6(9)201-225.

Marcotte F. (1860) Les animaux vertébrés de l'arrondissement d'Abbeville - Mém. Soc. Imp. Emul. Abbeville 9 : 217-470.

Porter R.F., Willis I., Christiansen S. et Nielsen B.P. (1981) Flight identification of European Raptors. 3ème édition.

Tombal J.C. (1980) Les Rapaces diurnes dans le Nord et le Pas de Calais pendant la saison de nidification 1979 - Le Héron (1)46-67.

Van Kempen C. (1912) Contribution à l'étude des oiseaux du Nord de la France - Bull. Soc. Lin. Nord Fr. 21(405)10-42, (406) 55-83.